

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

PUBLICATION DE COURSE

<u>Titre de l'épreuve</u>: L'Urbaine VTT – Cernay

Date de L'épreuve : Samedi 31 aout 2019

<u>Club organisateur:</u> Amicale Cycliste Thann

<u>Formule</u>: Course de VTT- cross country en individuel de **Poussin à Master** ou par équipes de deux pour les catégories : juniors, seniors, vétérans et masters licenciés et non-licenciés avec certificat médical.

<u>Lieu de départ et d'arrivée</u>: Piste cyclable à l'arrière du Centre Sportif des Rives de la Thur Thierry Omeyer, rue Gustave Eiffel à Cernay

<u>Circuits</u>: Parc des rives de la Thur, rue Gustave Eiffel, piste cyclable, aire de jeux

distance: 0km420 pour poussins et pupilles distance: 0km940 pour benjamins et minimes

distance: 2km280 pour cadets – juniors – seniors – vétérans – masters.

Départs:

16h00 : Poussins, poussines pour 4 tours de 0km420 **16h30 :** Pupilles, pupilles filles pour 8 tours de 0km420 **17h00 :** Benjamins, benjamines pour 7 tours de 0km940

17h30 : Minimes, minimes filles pour 10 tours de 0km940

19h00: Cadets, cadettes pour 7 tours de 2km280

19h00 : Juniors, seniors, vétérans, masters, féminines en individuel ou par équipe pour 1h15 de course (éclairage vivement recommandé!)

Lieu et horaire de la remise de prix :

Parking à l'arrière du Centre Sportif des Rives de La Thur

- Vers 18h30 poussins, pupilles, benjamins et minimes
- Vers 20h30 cadets à masters.

Dossards et Engagements sur place : A partir de 15 h - Clôture ½ heure avant le départ des courses, à l'arrière du Centre Sportif des Rives de la Thur Cernay.

Tarifs des engagements :

<u>Licenciés FSGT inscrits avant le 28 août :</u> Adultes et jeunes : 5€

<u>Licenciés FSGT inscrits sur place</u>: Adultes et jeunes : 8€

Non - licenciés FSGT : 10€

Caution pour la plaque de cadre : 5€

Engagements à envoyer à : Thierry Mariatte

6 A rue du moulin 68120 Richwiller Bulletin d'engagement téléchargeable sur le site <u>www.acthann.net</u> *Préciser individuel ou par équipe*

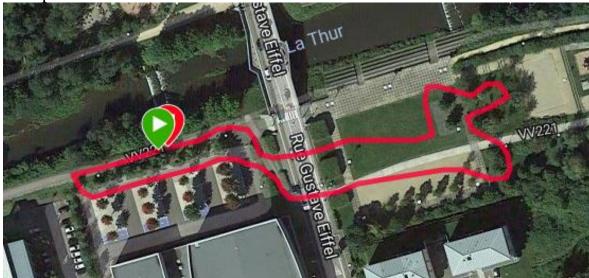
Renseignements: info@acthann.net ou téléphone: 06.28.32.64.18

<u>Restauration</u>: buvette et restauration sur place.

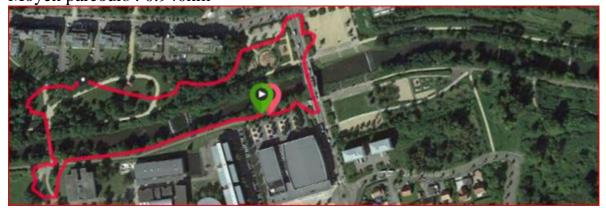
IMPORTANT:

Le règlement de l'épreuve sera celui de la Commission d'Alsace de Cyclisme FSGT. Le port du casque est obligatoire. Les commissaires sont ceux désignés par la Commission.

Petit parcours: 0.420km



Moyen parcours: 0.940km



Grand parcours: 2.28km

